

# Raquettes : Entrecôtes

Champagnole Nozeroy Jura - Foncine-le-Haut



(©Jean Luc GIROD)



*Entre Haut-Doubs et Grandvaux, le val de Foncine qui fait partie du Parc naturel régional du Haut-Jura est un pur condensé Jurassien : forêts du Mont Noir et de la Haute Joux, promontoires rocheux, combe des Entre Côtes, tourbières secrètes, cours d'eau, gorges de Malvaux et de La Langouette.. !*

Le circuit proposé permet de découvrir « le site trappeur » des Arboux et la combe sauvage des Entre Côtes.

## Infos pratiques

Pratique : Raquettes

Longueur : 5.1 km

Dénivelé positif : 191 m

Difficulté : Facile

Thèmes : Naturel

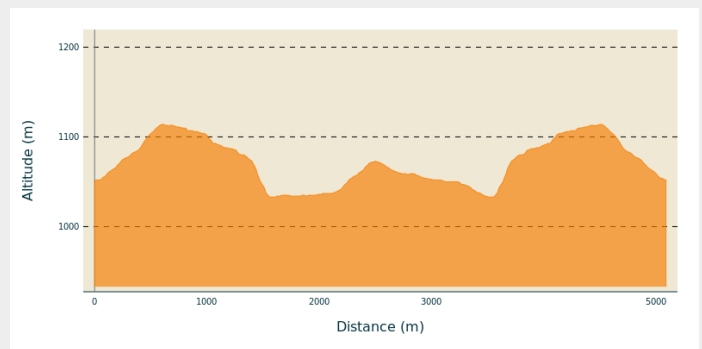
# Itinéraire

**Départ** : Les Arboux (39460 FONCINE LE HAUT)

**Arrivée** : Les Arboux (39460 FONCINE LE HAUT)

**Communes** : 1. Foncine-le-Haut

## Profil altimétrique



Altitude min 1033 m Altitude max 1114 m

Traverser la route, suivre le parcours jalonné des Arboux N°11 qui longe le ravin d'érosion, jolis points de vue.

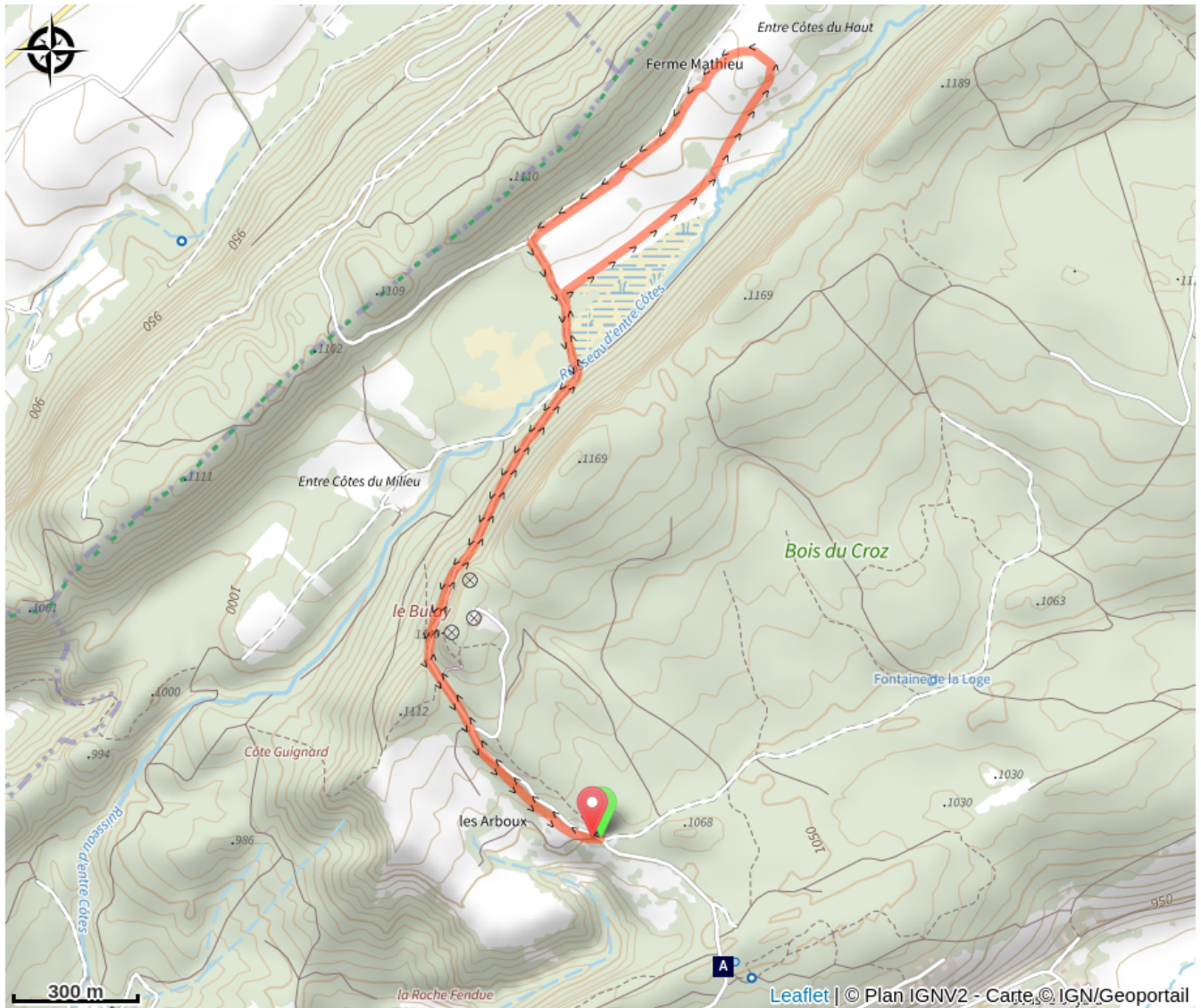
Passer sous un petit chalet, revenir à la route des Entre Côtes jusqu'au col du Bulay. Poursuivre la route descendante direction la combe des Entre Côtes du milieu, boucle balisée raquette qui permet de rejoindre la ferme Mathieu (alt 1050 m) site classé Natura 2000.

Retour au col du Bulay, prendre à gauche, montée raide (escaliers) jusqu'au magnifique belvédère du Bulay 1139 m (vue sur le Mont Poupet et à l'opposé sur le Mont Blanc).

Retour à la table panoramique, descendre à gauche, traverser une route puis suivre la ligne électrique pour terminer aux Arboux.

Petite variante possible au belvédère de la Roche Fendue.

# Sur votre chemin...



Sentier botanique du Bayard (A)

# Toutes les infos pratiques

● **Fermé (pratiques hivernales)**

## Comment venir ?

Accès routier

Accès en voiture sur le Bayard depuis Foncine le Haut.  
Départ parking des Arboux / Site trappeur du Bayard.

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

[www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr)

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

## APPB Forêt Du Paradis

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : [franche-comte@lpo.fr](mailto:franche-comte@lpo.fr)

Tel : 03 81 50 43 10

Site : [www.bfc.lpo.fr](http://www.bfc.lpo.fr)



FR3800137 - FORÊT DU PARADIS

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Forêt Du Paradis sur la commune de FONCINE-LE-BAS, FONCINE-LE-HAUT, LES CHALESMES, LES PLANCHES-EN-

MONTAGNE;

Dans ce périmètre, est interdit :

- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

### **Source**

ENJ / JL Girod

# Sur votre chemin...

---



## Sentier botanique du Bayard (A)

Ce sentier, ponctué de nombreuses bornes, présente la diversité des plantes locales typiques (gentiane jaune, thym, aubépine ...) de ce pâturage sec et rocailleux, et son évolution en fonction de l'activité pastorale.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus